



Covid-19



Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme vous tous, la Ville de Deux-Montagnes est préoccupée par la crise planétaire engendrée par la COVID-19. Soyez assurés que nous demeurons en contact étroit avec la Santé publique et le ministère de la Sécurité publique et nous évaluons la situation au quotidien.

Depuis le début de cette pandémie, en coordination avec les autorités gouvernementales, plusieurs mesures ont été mises en place par la Ville de Deux-Montagnes afin d'assurer la sécurité de tous, autant celle des citoyens que celle des employés municipaux. Parmi ces mesures, nommons la suspension de toutes activités culturelles, sportives ou de loisirs pour éviter les rassemblements, la fermeture de nos bureaux au public pour limiter la propagation du virus, la fermeture des modules et aires de jeux, etc. D'ailleurs, je vous invite à visiter régulièrement notre site Web pour être informés de toutes nouvelles actions prises par votre ville dans le contexte de la COVID-19.

La plus récente mesure adoptée vise à alléger le fardeau fiscal des citoyens et des entreprises de notre territoire en suspendant jusqu'au 30 juin 2020 les intérêts et pénalités sur les sommes impayées de toute taxe, créance et tout droit de mutation exigible pour l'année courante. Nous espérons que cette nouvelle permettra de diminuer un peu la pression financière ressentie par de nombreuses familles et entrepreneurs de Deux-Montagnes en cette période difficile.

Soyez assurés, la Ville maintient ses services essentiels, dont la gestion de l'eau potable, la sécurité publique (pompière et policière), l'entretien de la voie publique, la collecte des matières résiduelles, pour ne nommer que ces services. Quant aux services jugés non essentiels, certains employés seront réaffectés vers du travail communautaire afin d'apporter assistance aux organismes de notre territoire et aux personnes âgées nécessitant du soutien. Nos équipes continuent donc d'œuvrer avec la plus grande vigilance.

J'invite les citoyens à continuer à faire preuve aussi de beaucoup de vigilance. Lorsque vous profitez de la journée à l'extérieur, lorsque vous sortez faire vos courses, rappelez-vous de respecter les mesures de distanciation physique. En se protégeant, on sauve des vies.

Je vous invite aussi à faire preuve d'une grande solidarité, à prendre soin de vos aînés, à acheter local lorsque possible. Comme collectivité, je crois que nous sortirons grandis de ce difficile épisode.

Je tiens d'ailleurs à remercier les Deux-Montagnaises et les Deux-Montagnais pour le grand respect des consignes et directives de la Santé publique dont ils font preuve.

En attendant de retrouver nos habitudes de vie, mes chers concitoyennes et concitoyens, soyez assurés que vos élus municipaux et l'équipe de la Ville de Deux-Montagnes continuent d'effectuer le suivi des dossiers qui nous préoccupent, tels que la surveillance de la crue printanière et la veille sur le terrain pour assurer l'efficacité de notre digue permanente.

Nous sommes présents pour vous et nous sommes au bout du fil, ou les doigts sur le clavier, pour répondre à vos questions.

Je suis très fier de ma communauté qui en ces temps difficiles respecte les consignes et sait se montrer résiliente et solidaire.

Denis Martin, maire de Deux-Montagnes